

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**
17AT-DLB-0521-H

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège, M. Henri NAVROU - Le Président, 5 rue du Cap de la Ville - 09000 FOIX. Tél : 05 61 02 09 09 - Fax : 05 61 02 78 41. mël : smarches@ariege.fr

web : <http://www.ariege.fr>

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

L'avis implique un marché public

Objet : Remplacement des menuiseries et isolation thermique par l'extérieur du collège Joseph Lakanal à Foix.

Référence acheteur : 17AT-DLB-0521-H

Type de marchés : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FR821

Description : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution des travaux. La visite obligatoire aura lieu le mardi 23 mai 2017 à 14h en présence de Mme COMBES-PELLERIN Nathalie à contacter svp au 06.80.26.86.78.

Les travaux relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du Travail (loi n°93-1418 du 31 décembre 1993).

Les prestations sont décomposées en deux lots :

- lot n°1 : Isolation thermique par l'extérieur des façades extérieures

Pour chacun des lots, les prestations font l'objet de quatre tranches définies comme suit :

Tranche ferme : Traitement thermique du bâtiment 3C

Tranche optionnelle 1 : Traitement thermique du bâtiment 4D et de l'étage du bâtiment 5G

Tranche optionnelle 2 : Traitement thermique du bâtiment 6F

Tranche optionnelle 3 : Traitement thermique du gymnase et des logements

Le délai d'exécution est de 16 mois à compter de l'ordre de service de démarrage pour chaque lot et pour toutes les tranches.

Période de préparation de 2 mois comprise dans le délai d'exécution.

Le délai d'exécution des tranches est fixé comme suit pour chaque lot :

Tranche ferme : 8 semaines

Tranche optionnelle 1 : 14 semaines

Tranche optionnelle 2 : 12 semaines

Tranche optionnelle 3 : 8 semaines

La date prévisionnelle de début des travaux est fixée au 10 juillet 2017.

Les travaux seront impérativement réalisés pendant les vacances scolaires.

La procédure d'achat du présent avis, est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont refusées

Lot N° 1 - Isolation thermique par l'extérieur, des façades

Lot N° 2 - Remplacement des menuiseries extérieures

Conditions relatives au contrat

Financement : Budget départemental, mandat administratif à 30 jours.

Forme juridique : Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualifications et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats sociaux.

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016 et aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner

- En application de l'article 49 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics, l'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUWE rédigé en langue française.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature-Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible sur le site Ministère de l'Economie et des Finances).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse du Ministère de l'Economie et des Finances).

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

30% Valeur technique de l'offre

20% Délai d'exécution

50% Prix des prestations

Valeur technique de l'offre jugée sur la production d'un mémoire technique selon les deux sous-critères suivants :

-Qualité, performance technique et adaptation des matériaux et équipements proposés (20 points)

-méthodologie, moyens humains et organisation mis en place pour le chantier (10 points)

Délais d'exécution jugés sur la production d'un planning prévisionnel (fabrication, approvisionnement et pose) selon les deux sous-critères suivants :

-Respect du planning demandé par le Pouvoir Adjudicateur (10 points)

-Optimisation du planning proposé par le Pouvoir Adjudicateur (10 points)

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier par écrit (courriel) avec les trois candidats les mieux classés sur tout ou partie de leur offre.

Renseignements administratifs : Service des marchés publics, Hôtel du Département, 5-7 rue du Cap de la Ville - Bureau n°A233 - BP 60023 - 09001 FOIX Cedex. Tél : 05 61 02 09 09 - Fax : 05 61 02 09 67. mël : smarches@ariege.fr

Renseignements techniques : DLB - Direction logistique et bâtiments - Service ingénierie et méthodes, Nathalie COMBES PELLERIN, 5 -7, rue Cap de la Ville - BP 60023 - 09001 FOIX. Tél : 05 34 09 78 42 - Fax : 05 61 02 09 14. mël : npellier@ariege.fr

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale

le à : Service des marchés publics, Hôtel du Département, 5-7 rue du Cap de la Ville - Bureau n°A233 - BP 60023 - 09001 FOIX Cedex. Tél : 05 61 02 09 09 - Fax : 05 61 02 09 67. mël : smarches@ariege.fr

Remise des offres : 02/06/17 à 17h00 au plus tard à l'adresse : Service des marchés publics, Hôtel du Département, 5-7 rue du Cap de la Ville - Bureau n°A233 - BP 60023 - 09001 FOIX Cedex. Tél : 05 61 02 09 09 - Fax : 05 61 02 09 67.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE Cedex 07. Tél : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40. mël : giffere.ta-toulouse@juradm.fr. web : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, 103 bis, rue Belleville, BP 952, 33063 BORDEAUX Cedex. Tél : 05 57 01 97 51.

mël : jean-louis.barbaud@directe.gouv.fr. web : comite.local.bordeaux.npi.fr

Envoi à la publication le : 17/05/17

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DOE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.ariege.cg09.fr/> 2117-03/880